

JUSTICE

faits-dj.union@sonapresse.com

Cour d'appel judiciaire de Libreville : les magistrats en poste

NDEMEZO'O ESSONO
Libreville/Gabon

LES trente-quatre magistrats (28 au siège et 6 au parquet général) affectés à la Cour d'appel judiciaire de Libreville lors du Conseil supérieur de la magistrature du 17 juillet 2019, ont été installés hier au Palais de justice. C'était en présence du ministre d'Etat Edgard Anicet Mboumbou Miyakou, et de la grande famille du corps judiciaire. Occasion pour le nouveau procureur général, Appolinaire Ndziengui, de s'honorer de la présence à cette cérémonie du garde des Sceaux.

M. Ndziengui a ensuite fait ce rappel : " les Articles 12 de la Loi N°12/94 du 16 septembre 1994 portant statut des magistrats et 10 de la Loi N°008/2019 du 5 juillet 2019 fixant l'organisation, la composition, la compétence et le fonctionnement de l'ordre judiciaire précisent que, les magistrats nouvellement affectés au sein d'une juridiction sont installés, avant leur prise de fonction, au cours d'une audience solennelle de la juridiction concernée ".

Puis, il a prodigué des conseils aux promus : " Vous êtes attendus sur le terrain de la rigueur, de l'efficacité et de la maîtrise, par vos collègues ainsi que par vos supérieurs hiérarchiques. Vous ne devez ménager aucun effort pour mériter la confiance que les plus hautes autorités de ce pays ont placée en vous. Etre attendus sur le terrain de la rigueur, de l'efficacité n'est rien d'autre que la maîtrise de la loi. Mettez-vous résolument au travail en vous disant que rien n'est jamais définitivement acquis, et que tout reste à faire ". Parlant de lui-même, Appolinaire Ndziengui a promis qu'il fera de son mieux pour mériter la confiance que les plus hautes autorités viennent de placer en lui. Il a aussi dit mesurer l'ampleur de sa tâche : " Etre à la tête du parquet général près

la Cour d'appel judiciaire de Libreville impose un certain nombre d'exigences : la disponibilité, la diligence, la pondération, la sagesse, l'humilité ". Au nouveau premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, il a dit ceci : " Vous pouvez compter sur moi pour être à vos côtés, afin de mener à bon port le bateau dans lequel vous êtes embarqué, au regard des missions respectives que nous aurons chacun dans son service ". Et aux membres du parquet, il a dit cela : " Je compte sur vous afin de réussir la mission qui nous a été confiée ".

Pour sa part, le nouveau patron de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, Marie Blanche Mbabiri s'est réjouie de l'arrivée de plusieurs magistrats, capables d'impulser une nouvelle dynamique pour le règlement rapide et efficace des procédures.

Avec les 34 nouveaux arrivés, la Cour d'appel judiciaire de Libreville compte désormais 90 magistrats pour une capacité d'accueil de 12 bureaux dans l'ensemble. Si cet effectif permet de relever de nombreux défis, il pose aussi un problème de structures d'accueil.

Aussi, Mme Mbabiri a-t-elle sollicité personnellement le ministre d'Etat Edgard Anicet Mboumbou Miyakou afin de remédier à cette situation " qui nous gêne tant, et qui risque d'impacter le fonctionnement de la juridiction ".

Puis, elle a eu ces mots pour le nouveau procureur général : " Je ne doute pas un seul instant que nos rapports seront empreints de courtoisie et de franche collaboration, pour le rayonnement de nos différents services et d'une bonne administration de la justice dans notre ressort ".



Photo: F. M. MOMBO

Le ministre d'Etat Edgard Anicet Mboumbou Miyakou entouré des magistrats promus.

S'adressant aux autres magistrats, elle a déclaré : " Vos nominations sont la récompense du travail accompli. Je vous encourage à continuer dans ce sens et vous adresse également mes félicitations, tout en vous exhortant à faire mieux, à manifester un intérêt à l'action que nous allons mener pour

la réussite de notre mission combien difficile ".

La Cour d'appel judiciaire de Libreville est la juridiction de second degré de l'ordre judiciaire, qui statue sur les appels formés contre les décisions rendues en première instance par les tribunaux de Libreville et de Lambaréné.

Marie Blanche Mbabiri, une femme de caractère à la barre

JNE
Libreville/Gabon

C'EST désormais Marie Blanche Boumbendje Ngonde, épouse Mbabiri, qui va présider aux destinées de la Cour d'appel judiciaire de Libreville. Elle a été promue à ces prestigieuses fonctions lors du Conseil supérieur de la magistrature du 17 juillet 2019. Ses états de services et son expérience avérée seraient utiles dans une juridiction qu'elle connaît bien, pour y avoir déjà occupé certaines fonctions stratégiques. Femme de caractère ayant une forte personnalité et amoureuse du travail bien fait, Mme Mbabiri est reconnue pour sa probité, son sens de l'impartialité et de l'équité, son humilité et sa connaissance des textes. " Vos attentes sont nombreuses. Mais

je vous assure que je ferai de mon mieux pour mériter davantage la confiance placée en moi", a-t-elle déclaré, en rendant hommage au chef de l'Etat, qui a bien voulu honorer sa modeste personne en la nommant premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville. Au demeurant, c'est le couronnement de 23 années de service dans le corps judiciaire. Marie Blanche Mbabiri a fait ses études primaires et secondaires à Port-Gentil, où elle est née le 4 juillet 1965. Après l'obtention de son Bac A1, elle s'inscrit à l'université Omar Bongo et en sort titulaire d'une maîtrise en droit privé. Admise ensuite à l'Ecole nationale de la magistrature, elle décroche son diplôme d'études judiciaires à la fin de sa formation. Intégrée dans le corps de la ma-



Photo: F. M. MOMBO

Le premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville, Marie Blanche Mbabiri.

gistrature en octobre 1996, elle occupera, tour à tour les fonctions de : substitut du procureur de la République près le tribunal de première instance de Libreville (1996-2003), vice-président du tribunal de première instance de Libreville (2003-2010), conseiller à la Cour d'appel judiciaire de Libreville (2010-2011), président de Chambre à ladite juridiction (2011-2014), conseiller à la Cour de cassation de 2014 à septembre 2018.

Promue président de Chambre à la Cour de cassation, Mme Mbabiri occupera ensuite les fonctions de procureur général près la Cour d'appel judiciaire de Libreville de 2018 à 2019.

Le premier président de la Cour d'appel judiciaire de Libreville est mariée et mère de deux enfants.